



Conditions Générales de Vente

Désignation

La société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 10 bis rue Audran PARIS 75018

IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à PARIS, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

SAS IHEGC

10 bis rue Audran - 75018 Paris

SAS au capital de 1000 euros

No SIRET : 883 537 888 00017

L'IHEGC est détenu à 100% à parts égales par Arnaud et Damienne Marion et est totalement indépendant.

Président : Arnaud Marion

Secrétaire Générale : Damienne Marion

Contact inscription, pédagogie, handicap :

Damienne Marion – dm@ihegc.com - 06 10 26 90 97

Contact conférences, media et presse : Arnaud Marion - am@ihegc.com – 07 56 86 13 30

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise)
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de

SAS au capital de 1000 euros. RCS PARIS 883 537 888
10 bis rue Audran – 75018 Paris

► www.ihegc.com ◀

Institut des Hautes Etudes en Gestion de Crise



retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) et le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer 50% à la signature de la convention et 50% avant l'exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour



préservé la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société IHEGC (Institut des Hautes Études en Gestion de Crise) et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.